



## COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Publié le

ID : 073-217300672-20230213-2023D013-DE



### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023D013

#### SEANCE DU 13 FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le **TREIZE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

**Présents** : Mathilde SONZOGNI-André TRUCHET- Florence DRILLAT-Philippe BOST- Charline PHILIPPON-Marcel BERTINO-Nathalie BRAUN- Sandra MALENFANT-Yannick MILLERET-Martine MARTY-Gauthier SCHNEIDER- Valérie BENEDETTO-Laurence DIERNAZ- Yannick LE ROUX-Sindy JACQUET.

**Nombre de conseillers** : 15

**Présents** : 15

**Votants** : 15

**Date de convocation du conseil municipal** : 06/02/2023

**Secrétaire de séance** : Charline PHILIPPON.

#### TRAVAUX DE REMPLACEMENT EAU POTABLE, MISE EN SÉPARATIF DE L'ASSAINISSEMENT ET AMÉNAGEMENTS DE SURFACE, RUES DE LA POSTE ET DU COLOMBIER : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Suite au groupement de commande avec le SIEPAB pour la réalisation de ces travaux, à la consultation des entreprises, et à l'ouverture des offres reçues, Madame le maire propose de retenir l'offre de l'entreprise TP MANNO pour un montant global de 452 270.41 € HT .

Ce marché sera exécuté sur deux exercices, les travaux de récupération d'eaux pluviales de la toiture de l'école et la création d'une cuve seront réalisés en 2024.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation de ces travaux,
- **ATTRIBUE** le marché pour les travaux de réseaux eaux pluviales et aménagements de surface à l'entreprise TP MANNO pour un montant global de 452 270.41 € HT ;
- **AUTORISE** Madame le maire à signer l'acte d'engagement correspondant et toutes pièces s'y rapportant.

Le maire, Mathilde SONZOGNI

